



Alimentation durable



Pour le monde de demain
Il ne faut plus jamais voir ça !



Mais commencer
à le construire

ÉDITORIAL

Très chers concitoyens

Nous achevons une année 2022 encore troublée d'incertitudes dues à la guerre en Europe et à la pandémie qui perdure.

Malgré toutes ces infortunes, la municipalité a continué d'investir dans des projets favorisant l'entretien et le développement de notre commune.

Aujourd'hui, nous accueillons 1323 habitants.

Comme vous avez pu le constater, il existe des projets de lotissements qui vont permettre de poursuivre cette vitalité.

D'autre part, nous notons que tous les locaux de la zone du pavé sont occupés, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

Nombreux sont ceux, habitants ou acteurs économiques, qui sont venus exprimer qu'ils avaient choisi de s'installer à Marcey Les Grèves, car ils y apprécient la qualité de vie.

Celle-ci est due à l'investissement de chacun dans son domaine : la qualité de service proposée par les agents municipaux, les commerçants de proximité, les divers artisans, les professions liées à la santé, mais aussi par le milieu associatif qui offre des activités variées.

Cet éditorial ne peut pas, sans oubli, reprendre les différentes actions, mais il a vocation à mettre en lumière que la vie communale ne peut être dynamique que grâce à cette mise en synergie des différents partenaires.

Notre point commun est de travailler pour l'intérêt général de chacun. Bien évidemment, on ne peut pas nier que, parfois, les contraintes liées au développement, au changement sont fortes. Pour cette raison, nous mettons tout en œuvre pour rester à l'écoute et résoudre ou tout au moins aplanir les difficultés quand elles sont de notre ressort.

Je profite donc, avec tous mes collègues, de cet éditorial pour remercier chacun d'entre vous pour votre compréhension, votre investissement, sans lesquelles les évolutions pour notre commune seraient impossibles.

Nous poursuivrons nos engagements en 2023 et nous pensons pouvoir compter sur votre soutien, votre coopération.

Nous vous attendons le samedi 07 janvier à 18h à la salle communale pour fêter ensemble cette nouvelle année qui débutera.

Nous vous souhaitons, à tous, à vos familles et à vos proches, de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.

*Pour le conseil municipal
Elise ROUSSEL*

OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi 9h30-12h00 / 16h30 – 19h00

Mardi et vendredi : 9h30 – 12h00

Mercredi : 14h00 – 16h30 sur rdv

Fermeture au public le jeudi

Téléphone : 02 33 58 10 57

E-mail : mairie@marceylesgreves.fr

RAPPEL MOYENS DE COMMUNICATION

Petit Marcéyen en trimestriel, Bulletin municipal annuel, Panneau numérique, Site internet, Panneaux affichage (Mairie, Clos Hubert, Entrée Résidence de la Sée)

Mail : mairie@marceylesgreves.fr

Tel 03 33 58 10 57

SOMMAIRE

Éditorial	p. 3
Marcey et ses travaux	p. 4
Les finances communales	p. 5-6
La vie associative	p. 7-9
À l'école	p. 10
CLSH	p. 11-12
La vie communale.....	p. 13-17
L'état civil	p. 18
Les infos pratiques	p. 19-25
Vos démarches administratives	p. 26
Jeu	p. 27

ÉDITORIAL

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Mme Elise Roussel, Maire : Lundi soir et le mardi après-midi sur rendez-vous.

1^{er} adjoint Mr David Pellé : uniquement sur rendez-vous

2^{ème} adjoint Mme Fabienne Hélary : vendredi matin

3^{ème} adjoint Mr Christian Gaillard : le mardi matin

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Titulaire : Mme Elise Roussel

Suppléant : Mr David Pellé

COMMISSIONS MUNICIPALES

Batiments : F. Hélary, C. Gaillard, C. Baillard, E. Chivet, J. Lenoble, M. Lesouef

Voirie et aménagement : D. Pellé, F. Hélary, C. Baillard, G. Haillot, J. Lenoble, J. Morin

Budget/ Finances et appels d'offres : D. Pellé, F. Hélary, E. Desvoys, S. Lagoutte

Environnement et développement durable : C. Baillard, E. Chivet, L. Rivey, M. Girot, M. Lesouef, S. Lagoutte

Développement et proximité : E. Roussel, D. Pellé, F. Hélary, C. Gaillard, C. Baillard, E. Chivet, E. Desvoys, G. Haillot, I. Poirier, J. Lenoble, J. Morin, L. Rivey, M. Girot, M. Lesouef, S. Lagoutte

Cadre de vie affaires scolaires/ Périscolaire/Loisirs : E. Roussel, C. Baillard, E. Chivet, I. Poirier, M. Girot, S. Lagoutte

Plan communal de sauvegarde : E. Roussel, D. Pellé, F. Hélary, E. Desvoys, L. Rivey, M. Lesouef

Fêtes et cérémonies : C. Gaillard, E. Desvoys, G. Haillot, J. Morin, M. Lesouef

Renforcer la Relation Elus-Citoyens : E. Roussel, D. Pellé, E. Desvoys, M. Lesouef

sel, D. Pellé, E. Desvoys, M. Lesouef

Cadre de vie actions sociales :

E. Roussel, C. Gaillard, E. Chivet, I. Poirier, L. Rivey, M. Girot

Cimetière : C. Gaillard

Cadre de vie Personnel (FOR) : E. Roussel

Communauté d'agglomération :

Titulaire : E. Roussel, suppléant : D. Pellé

CLECT : Titulaire : D. Pellé, suppléant : E. Roussel

Contrôle liste électorale : Titulaire : E. Desvoys, suppléant : C. Gaillard

SMPGA (syndicat mixte de production d'eau potable du Granvillais et de l'Avranchin) :

Titulaires : E. Roussel, C. Gaillard, suppléant : G. Haillot

SDEM (syndicat départemental d'énergies de la Manche) : Titulaires : E. Roussel, F. Hélary

COMMISSIONS THÉMATIQUES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION. REPRÉSENTANTS DES ÉLUS

Urbanisme habitat : J. Lenoble, S. Lagoutte

Urbanisme Mobilité : E. Roussel, S. Lagoutte

Environnement, GEMAPI : F. Hélary

Environnement. Déchets : C. Baillard

Culture : E. Roussel

Economie, développement économique : E. Roussel, M. Lesouef

Economie tourisme : C. Gaillard, M. Lesouef

Service à la personne et à l'enfance : E. Roussel, M. Girot

Ressources finances et commande publique : D. Pellé

Ressources humaine : E. Roussel

Honorariat de Mr Masselin André

A Marcey-les-Grèves, le samedi 15 octobre, nous avons, officiellement et avec sincérité, remercié Mr Masselin pour son implication dans notre commune. Mr Bertrand Sorre a pu, en présence de nombreux citoyens, de sa famille, de ses amis et des élus qui l'ont accompagné tout au long de sa carrière marcéenne lui remettre la médaille de Maire Honoraire.

Mr Masselin a été élu de 1983 à 2020. Après 2 mandats d'adjoints, il a été Maire de 2008 à 2020.

Porteur de projets qui ont structuré notre commune, il s'est toujours montré à l'écoute de ses concitoyens et a toujours fait valoir l'intérêt commun.



MARCEY ET SES TRAVAUX

LES RÉALISATIONS EN 2022

(Arrêté au CR du conseil du 08/11/22)

ENTRETIENS BATIMENTS :

Groupe scolaire.

Travaux de rénovation consistant à répondre à la réglementation des ERP (Etablissements Recevant du Public) en terme de sécurité et à améliorer les performances énergétiques du bâtiment d'un montant total de 41 336.19 € HT et peinture des couloirs, plafonds et portes pour un montant de 6099.06 € TTC (Willy Nicolle)

- **Cantine du groupe scolaire.** Installation d'une chambre froide s'élevant à 7 633.66 € HT (Froid Cuisson)
- **Résidence de la Sée.** Remplacement d'une baignoire par une douche dans un des logements F3 pour adaptation au handicap d'un montant de 1 163 € (Fournitures et main d'œuvre).
- **Salle des fêtes.** Réalisation d'un local de rangement pour 21803.68 € TTC (G&S Constructions)

Travaux de rénovation énergétique et d'amélioration du confort des utilisateurs. La maîtrise d'œuvre des travaux est assuré par le bureau d'études Lenesley pour un montant d'honoraires s'élevant à 14.69% du montant des travaux estimés à 160 000 € HT soit 28 200 € TTC, diagnostic de la structure charpente pour un montant de 2 430 € HT (Bureau d'études IBATEC), et mesures acoustiques avec préconisations pour 960 € TTC (dB-Therm)

ENTRETIEN & RÉFECTION VOIRIES :

- Route Avranches-Granville. Mise en place de nouveaux panneaux directionnels d'un montant de 8 637.60 € TTC et de 6 appuis vélos à proximité des commerces pour la somme 2 592 € TTC. (4S)
- Mise en place de zones bleues.
- Pistes cyclables
- Giratoire de la route de Granville. Remplacement des 4 luminaires (Passage en leds) afin de les rendre compatibles avec un système d'abaissement de puissance. Le coût des travaux s'élève à 5 500€ HT et la participation de la commune est de 3300€ HT. (SDEM50)
- **La Planche de la Grèves, les Vignes et Belle-vue.** Rénovation de 22 luminaires (Passage en leds). Le coût des travaux pour la commune est de 14 280 € HT. (SDEM50)
- **Le Bateau, rue des Pâturettes et la Détourbe.** Rénovation de 23 luminaires (Passage en leds). Le coût des travaux pour la commune est de 17 760 € HT avec une réalisation au 2nd trimestre 2023. (SDEM50)
- **Lotissement les Coteaux.** Implantation d'un nouveau point d'apport volontaire avec 3 dispositifs enterrés d'un montant s'élevant à 11 256 €
- **Voie communale du Pavé.** Réalisation d'un busage sur 74 m pour un montant de 5 318.40 € TTC. (Entreprise LEMAITRE)
- **Chemin piéton de la route de la Côte.** Mise en place d'un sable compacté pour un coût de 1 863 € TTC (Entreprise LEMAITRE)
- **Chemin piéton de la Chesnaye.** Drainage et empierrement pour un coût de 1 860 € TTC (Matériaux et location de mini-pelle)

• Réfection des voiries via les services de la communauté d'agglomération. **Chemin rural de l'Enclos** (limite avec Vains) : 12 085 € HT ; **VC Enclos** (rejoint la RD 911) : 20 504 € HT ; **Chemin des Grèves** (enrobé à froid) : 42 790 € HT ; **Le Rivage** (empierrement) : 12 950 € HT ; **Chemin les Méjouans** : 21 267 € HT ; **VC du Moulin** : 11 796 € HT.

• **Résidence la Chesnaye.** Dessouchage et la remise en état des lieux travaux en cours

• **Route du Clos Hubert.** Reprise enrobé au PAV suite soucis pluvial; **La Rance.** Reprise enrobé suite soucis pluvial vers le Pont Corbet ; **Parking du stade.** Reprise enrobé de l'entrée. Ce programme est d'un montant de 25 374 € TTC. (LTP Loisel)

• **Domaine public maritime.** Pose de 3 barrières forestières afin de pérenniser les travaux engagés pour un coût estimatif de 8 000 €.

• **Cimetière.** Aménagement d'un espace cinéraire (Monument de 10 cases, 12 cavurnes et 2 bancs) d'un montant de 17 100 € TTC (PF Guérin) et fourniture des matériaux de clôture d'un montant de 2 297 € (Vimond)

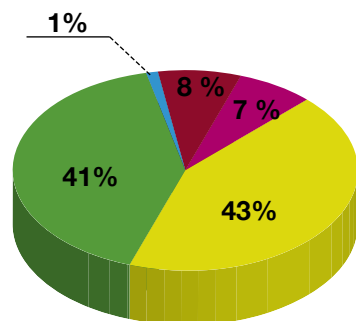
CONVENTION & ADHÉSION :

- Convention partenariat SéeBus visant à faciliter la mobilité de certains administrés tout en favorisant le lien social. Participation forfaitaire de 2 247 € par an pour la commune révisable tous les 2 ans et coût de la formation de l'agent de la ville d'Avranches d'un montant de 1 092 € pour Marcey.
- Adhésion au Cèdre (groupement de référencement) sur 6 marchés pour une cotisation annuelle de 394 € TTC

LES FINANCES COMMUNALES

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU GROUPE SCOLAIRE PAR SERVICE EN 2021 CHARGES DE PERSONNEL INCLUSES

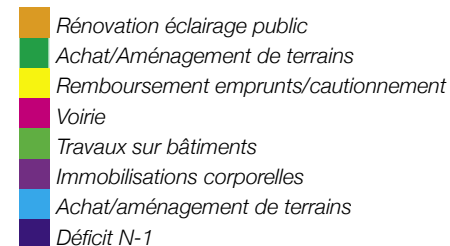
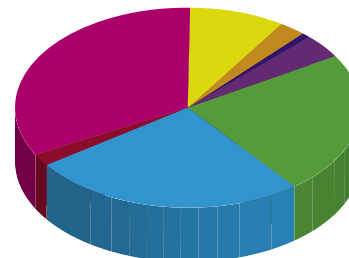
Dépenses : 346 460 €



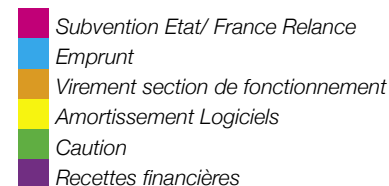
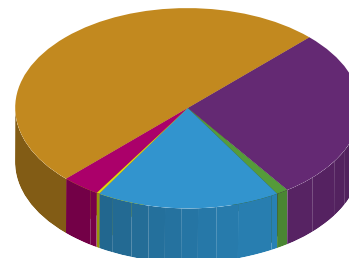
BUDGET COMMUNAL 2022

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses :
1 019 390 €

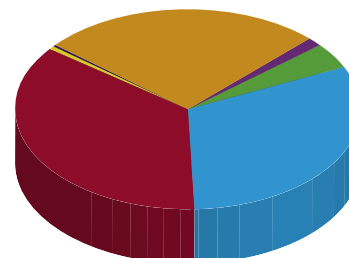


Recettes :
1 019 390 €

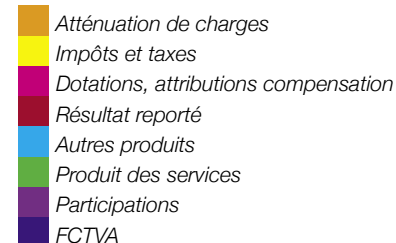
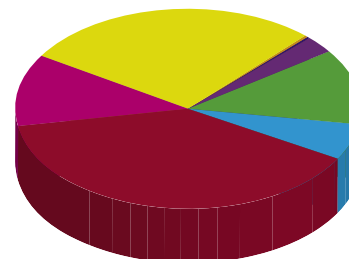


SECTION FONCTIONNEMENT BP 2022

Dépenses :
1 932 716 €



Recettes :
1 932 716 €

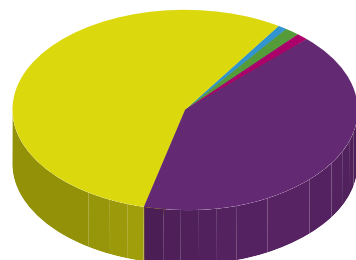


LES FINANCES COMMUNALES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

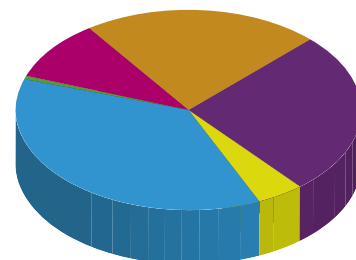
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : 178 128,40 €



- Dette en capital
- Achats immobilisés
- Travaux sur bâtiments
- Travaux voirie
- Travaux sur éclairage public

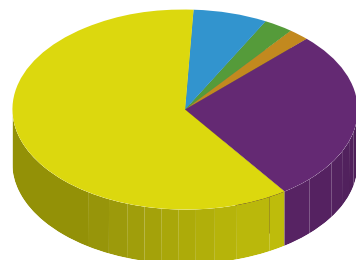
Recettes : 417 902,80 €



- Cautions
- FCTVA / TLE
- Subventions Département
- Subventions Etat
- Opération ordre
- Report n-1

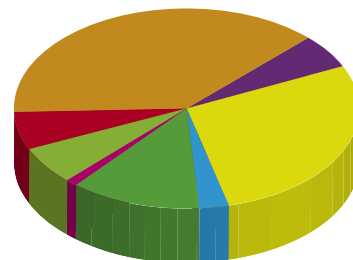
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses : 952 126,10 €



- Personnel
- Autres charges
- Opération ordre
- Intérêts
- Achats
- Charges exceptionnelles

Recettes : 1 973 867 €



- Impôts
- Excédent reporté
- Dotations État
- Produits des Services
- Compensation CCAMSM
- Revenu immeubles
- Produits exceptionnels
- Atténuation des charges
- Participations

LA VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS À LA MODE MARCÉYENNE.

Notre objectif, lors de cette journée, est de favoriser la rencontre entre les différents habitants de Marcey, tant pour les enfants, les jeunes, les adultes et les seniors.

La rentrée des associations a donc, eu lieu le dimanche 4 Septembre avec douze associations présentes sous un magnifique soleil dans la cour de l'école.

Une petite centaine de personnes est venue s'inscrire ou découvrir les différentes activités à Marcey-Les-Grèves.

Associations présentes : bowling, club de football, AFC, APE (association des parents d'élèves), AC (anciens combattants),

Nous avons pu accueillir trois nouvelles associations, les croqueurs de pommes, Danse 'art et Sandrine couture. Merci à eux de nous rejoindre et à toutes les autres structures pour leur fidélité.

Pendant la matinée, une marche « le circuit historique » a eu lieu pour présenter la commune ainsi que des lieux historiques.

Le midi, un repas était organisé par le Football Club Marcey-les-Grèves avant de poursuivre les festivités par une rencontre de football.

Un grand merci à tous les participants et à l'année prochaine.



Danse'Art

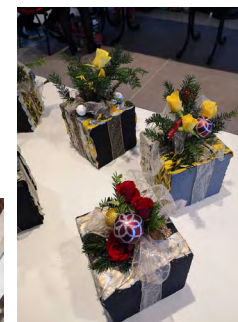
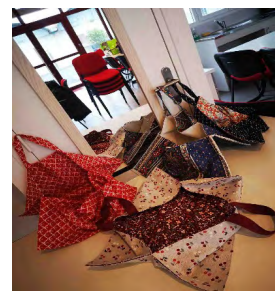


Sandrine couture
et Les croqueurs de pommes

AFC (Association Familiale et Culturelle)

L'AFC organise plusieurs activités réparties sur 3 jours par semaine dont voici le calendrier :

- **1^{er} et 3^{ème} lundi du mois** grande marche 9 à 15km
- **Mardi :**
 - 1 mardi sur 2 cours d'informatique salle de la Mairie
 - Mardi après-midi salle des Vergées jeux de société, cartes / marche 5 à 9 km
 - Mardi soir salle communale danse Country à 17 h suivi d'un cours de danse de société à 18h30
- **Mercredi :**
 - Mercredi matin cours de gymnastique à la salle communale de 10h à 11h
 - 1^{er} mercredi du mois cours d'art floral salle des Vergées (après-midi)



- 2^{ème} mercredi du mois cours de couture salle des Vergées (après-midi)

Dates à retenir pour l'année 2023 :

- Jeudi 12 janvier Assemblée Générale avec galette des rois
- Vendredi 19 mai Journée spectacle chez Marie GUERZAILLE



Renseignements auprès de Mme Mireille LANDRÉAT Présidente :
Tél. : 06 76 59 29 36 | Mail : mimimarcey@orange.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

LE BUREAU :

- Président du Comité : Christian Gaillard
- Vice-président : Hubert LAGOUTTE
- Trésorière : Josette BAZIN
- Secrétaire et Trésorier adjoint : Daniel BOURDON

Manifestations 2022 :

FOIRE À LA BROCANTE

La foire à la brocante du 1^{er} mai a réuni près de 160 exposants sur le terrain de football, des exposants qui n'hésitent pas à téléphoner de bonne heure, afin d'être certains d'avoir un emplacement, les nombreux visiteurs intéressés par la diversité des stands apprécient également la restauration proposée, collation aux tripes ou jambonneau dès 8h30 le matin plus un repas le midi ainsi que des casses croûtes, galettes et crêpes.

Tout au long de la journée, la restauration est assurée par les membres du comité des fêtes et un groupe de bénévoles à qui j'adresse en tant que Président tous mes remerciements.

FÊTE COMMUNALE

Cette année la fête communale est passée en soirée champêtre et a eu lieu le samedi 2 juillet. Pour une 1^{ère}, 300 convives autour d'un repas préparé par le comité des fêtes (entrecôtes grillées), soirée animée par le groupe Étinzelles suivi d'un feu d'artifice. Une véritable réussite !



Manifestations 2023 :



- Soirée dansante 4 février
- Brocante 1^{er} mai
- Repas champêtre 1^{er} juillet

ANCIENS COMBATTANTS

Président : Michel LESERVOISIER

Trésorier / secrétaire : M GAILLARD Christian

Nous avons une pensée toute particulière pour nos 2 membres du bureau qui nous ont quitté cette année : Madame Odette CADET secrétaire du bureau pendant 25 ans et Monsieur MOUCHARD Maurice porte drapeau pendant 30 ans.

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DE CETTE ANNÉE :

- 8 mai commémoration de l'Armistice avec remise de décoration de Claude AMOURETTE



- 29 septembre **concours de belote** qui a réuni 74 équipes dans la salle commune de Marcey

- 02 octobre organisation d'un **méchoui** qui a comptait 144 convives une vraie réussite !



LA VIE ASSOCIATIVE

• **Cérémonie du 11 novembre.** Mme le Maire nous a remis un nouveau drapeau et nous la remercions.

Nous tenons à remercier également toutes les personnes présentes.

Nous sommes touchés par votre venue en grand nombre, notamment grâce à la présence de notre député Bertrand SORRE et des nombreux enfants, accompagnés de leurs parents.

C'était une belle cérémonie.



LES CROQUEURS DE POMMES



Président : Gérard BRISSET
Les Croqueurs de Pommes du Pays de la Baie
du Mont SAINT-MICHEL
5, chemin de l'enclos
50300 MARCEY LES GREVES
Tél : 06 87 05 44 13
Mail : g.brisset@wanadoo.fr

L'Association des Croqueurs de Pommes de le Baie du Mont Saint Michel ont présenté une Exposition de fruits (+ de 200 variétés de pommes) à la salle communale les 8 et 9 octobre dernier ce fût un réel succès de nombreux visiteurs se sont déplacés.

Prochaines expositions et greffe de pommiers (diverses variétés) prévues à la salle communale les 18 et 19 février 2023



Depuis le mois de septembre dernier, Mme HELEINE Sandrine propose des cours de couture 2 mardis par mois : le 1er mardi du mois pour un groupe de débutantes et le 3ème mardi du mois pour un groupe de confirmées.

Pour cette 1^{ère} année nous comptons 10 adhérentes, les inscriptions sont closes car pour trouver un bon équilibre entre apprentissage et pratique il ne faut pas être trop nombreuses.

Si l'envie vous prend de découvrir ou de vous perfectionner ! nous vous donnons rendez-vous au forum des associations de Marcey-les-Grèves à la rentrée de septembre 2023 pour plus d'informations (coût de l'adhésion, horaires, lieux des cours).

Au plaisir de vous faire découvrir l'univers de la couture.

À L'ÉCOLE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Voici la composition du bureau de l'APE :

- Co-présidente : Mme Solène POLLEAU
- Co-président : M. Teddy MICHEL
- Secrétaire : Mme Stéphanie LEMASLE
- Secrétaire adjointe : Mme Héloïse POUTREL
- Trésorière : Mme Guénaëlle DELAMARCHE
- Trésorière adjointe : Mme Claire KERBAUL

L'APE rassemble des parents bénévoles dans l'objectif d'accompagner financièrement les projets pédagogiques de l'école Arc-en-Ciel et créer du lien social entre les familles.

En organisant des actions comme des ventes de pizzas ou de chocolats de Noël, l'APE récolte des fonds pour participer aux financements des projets de l'école. Ainsi en 2021 grâce à ces différentes actions un peu plus de 8 000 € a été récolté. Cette somme a permis de financer les abonnements des classes, les activités poney (grande section) et vélocité (CM) ou encore d'offrir un livre à Noël pour chaque élève. Enfin, en complément du financement de la mairie et des familles, l'APE a contribué au voyage scolaire des CM.

Après deux années marquées par la crise sanitaire, c'est avec grand plaisir que l'APE a organisé avec les enseignants la fête de l'école le 12 Juin dernier. Ce moment convivial a été apprécié tant par les enfants que par les familles. Après une matinée animée par les élèves et les enseignants autour d'activités sportives et musicales, la journée s'est poursuivie par un repas et des stands de jeux.

L'APE compte une douzaine de membres actifs et fait appel à des parents bénévoles pour les temps forts comme le concert de Noël, la fête de l'école ou la soirée boum. Tous les parents sont les bienvenus !

Pour ne rien manquer des actions de l'APE, nous vous invitons à suivre la page Facebook "APE Marcey les Grèves"



L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ARC-EN-CIEL DE MARCEY-LES-GRÈVES

L'école compte actuellement 158 enfants.

Répartition des classes à la rentrée de septembre 2022 :

- M. Mauger et Mme Giron (atsem) : 23 TPS/PS/MS
- Mme Lucas et Mme Gautier (atsem) : 23 MS/GS
- Mme Thénard : 22 GS / CP
- Mme Lecuir : 22 CE1
- M. Argney et Mme Marteau (lundi et mercredi) : 22 CE1 / CE2
- Mme Colombine : 22 CM1
- Mme Le Faucheur : 24 CM2

CULTURE, LITTÉRATURE ET MATHÉMATIQUES:

- Les classes sont allées à la bibliothèque intercommunale d'Avranches.
- Les élèves de MS au CM2 ont participé au « Prix des Incorruptibles ».
- Les classes de CM1 et CM2 étaient inscrits au kangourou des maths.

Les 5 classes élémentaires ont découvert 3 films avec école et cinéma au cinéma d'Avranches.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE:

- Les GS jusqu'au CM2 ont bénéficié de séances de natation à l'Aquabaie.

- Les classes élémentaires ont eu un cycle handball avec Mathias Restout, éducateur sportif.
- Les MS et GS ont participé à une classe poney aux écuries du Paradis.

PROJETS PÉDAGOGIQUES:

- Le projet « apprendre à rouler » en partenariat avec vélocité d'Avranches a pu se faire pour les classes de CE2, CM1 et CM2.
- Les CM1 et CM2 sont partis 4 jours à Guerlédan en classe de pleine nature (course d'orientation, VTT, acrobranche et escalade)
- Watty à l'école : les élèves ont été sensibilisés aux énergies renouvelables, à la consommation d'eau et à bien se chauffer sans gaspiller avec le syndicat départemental d'énergie de la Manche
- Les TPS PS sont allés à la découverte de la ferme Cara Meuh.

Ces projets sont financés par l'A.P.E., la municipalité et la coopérative de l'école.

NOËL À L'ÉCOLE

Le Père Noël a offert un livre à chaque élève avec l'aide de l'APE !

Le Directeur, Benoît Argney

CONTRATS AIDÉS

L'école accueille depuis la rentrée de septembre :



Megan LE MAÎTRE
en contrat civique



Noémie DENIS
en CAED



Natalia NEDZKA
en CUI

VACANCES DE JUILLET 2022.

DU 8 AU 29 JUILLET 2022.

Les vacances de Juillet ont vu un taux de fréquentation d'environ 80 enfants par jour.

L'équipe d'animation avait concocté un programme riche et varié avec des activités manuelles, des jeux ludiques ou culturels et différents sports.

Tous les enfants ont pu s'amuser sur le centre en respectant les projets éducatifs et pédagogiques.

Retour de nos camps ainsi que des sorties habituelles.

Quelques sorties de proximité ont rythmé ce mois de Juillet, l'Ecomusée de Vains et sa randonnée, la visite de la ferme Cara-meuh, des sorties piscines, VTT, kayak...

La structure a accueilli des intervenants extérieurs qui nous ont proposé : une journée jeux de société (Ludo-bus) et une journée sur des jeux informatiques (Espace Public Numérique).

Nos camps ont rythmé tout le mois, au grand plaisir des enfants et des animateurs. Nous avons eu un camp sportif Activités Physiques de Pleine Nature qui a eu lieu à la base de Parisy, un camp culturel au camping St Michel de Courtils et un camp équitation à la ferme de la Dierge de Saint James.

L'équipe d'animation était composée d'Hanaë Blin, Clément Delaunay et Samuel Jaloin (stagiaires BAFA) Estelle Launay, Chloë Deshayes, Amélie Lemaitre, Manon Toupet, Romane Bouley et Kévin Denis (animateurs BAFA).

Mme Gillot Patricia (cantine), Juliette Bourdon et Cloé Lesieur (aide-cantine) et Mathias Restout (Directeur).



Sortie piscine



Camp équitation

Les programmes du centre de loisirs sont sur notre site internet : <https://marcey-les-greves.fr/centre-de-loisirs-de-la-see/>

Icône : centre de loisirs - Ces derniers sont téléchargeables.

Cependant des exemplaires sont mis à disposition en mairie pour les familles ne pouvant pas consulter internet

AOÛT 2022

DU 01 AOÛT AU 26 AOÛT 2022

Lors du mois d'Août, le thème abordé concernait « Le bien-être et la bienveillance ».

Cela a été le fil conducteur de nos activités tout au long de la période.

Quelques exemples des activités proposées :

Fabrication de gâteau, quizz goût, masque des ressentis, maquette d'un monde magique, light painting etc...

Il y avait aussi des sports collectifs et des jeux ludiques (jeux de pistes, marche, éveil corporel, etc...)

Un grand jeu était proposé en fin de chaque semaine tel qu'une course d'orientation, des Olympiades.

Les jeunes participaient à la conception du jeu et devenez acteur de celui-ci.

Nos sorties hebdomadaires ont fait le plein (piscine, golf de l'archerie, canoé, etc...).

La sortie de fin de centre a eu lieu au parc de Normandie-luge sous le pont de la souleuvre où 58 inscrits ont participé.

Il y a eu une augmentation de la fréquentation avec une moyenne de fréquentation de 41 enfants/ journée.



LES MERCREDIS LOISIRS

Les Mercredis Loisirs sont assurés par le personnel du « Centre de la Sée » et des agents communaux de Marcey les Grèves.

EQUIPE ENCADRANTE

Directrice : Valérie PICHARD

Animatrices : Patricia GILLOT, Natalia NEDZKA en remplacement d'Elodie LEMAITRE, Charline LUSQUIN en remplacement de Gloria COURSIN qui est revenue le 12 novembre dernier.

PERIODE D'ACTIVITE POUR LES MERCREDIS

Cinq périodes de programme sont établies :

- Du 07/09 au 19/10/2022.
- Du 09/11 au 14/12/2022.
- Du 04/01 au 08/02/2023.
- Du 01/03 au 12/04/2022.
- Du 03/05 au 05/07/2023.

ACTIVITES PROPOSEES

Pour répondre à notre objectif « construisons ensemble le monde de demain », les activités proposées seront davantage axées sur la thématique de la coopération, de l'échange et de la participation. Les activités manuelles sont toujours à l'honneur (pâte à sel, peinture, perles, argile, etc...)

Les sports collectifs et les jeux ludiques sont aussi au programme.

MARCHE DU DIMANCHE 04 SEPTEMBRE 2022

Nous tenons à remercier les participants de la marche du 04 septembre. Cet événement avait lieu le matin en même temps que notre journée des associations.

Les programmes du centre de loisirs sont sur notre site internet :

<https://marcey-les-grèves.fr/centre-de-loisirs-de-la-see/>

Icône : centre de loisirs

Ces derniers sont téléchargeables.

Cependant des exemplaires sont mis à disposition en mairie pour les familles ne pouvant pas consulter internet

LA VIE COMMUNALE



◀ Secrétariat :

Véronique Jouault et
Karine Guillemain



◀ Agents techniques :

Philippe Lemaître, Régis Blanchard
et Yoann Pigeon



◀ Nous avons le plaisir d'accueillir depuis
la rentrée de septembre Jérémy Chapet
nouvel apprenti en formation espaces
verts qui vient en remplacement de
Vincent Decan.

Nos élus ▶



Équipe CLSH : ▶

Mathias RESTOUT (directeur)
Valérie PICHARD (directrice adjointe)
Jocelyne EUDES (secrétaire)



Équipe CLSH : ▶

Patricia GILLOT
(responsable-agent d'animation)



LA VIE COMMUNALE

NOS AGENTS INTERVENANTS SUR LE GROUPE SCOLAIRE



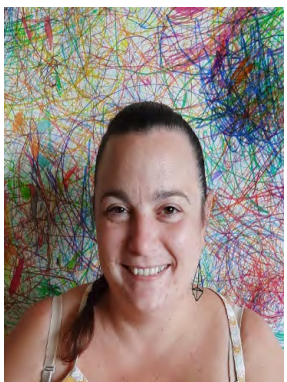
Élodie LEMAITRE
(agent technique)



Émilie GAUTIER
(ATSEM)



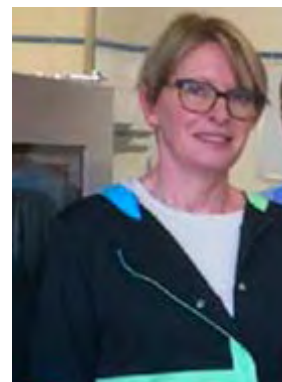
Charline LUSQUIN
(agent d'animation
remplaçante)



Gloria COURSIN
(agent technique)



Patricia GILLOT
(agent technique)



Maud QUERUEL
(agent technique)

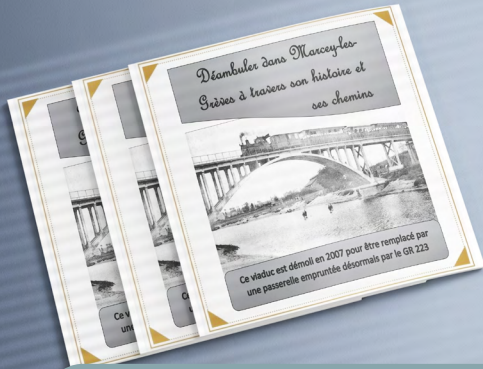


Patricia GIRON
(ATSEM)



Sandrine DUGUEPEROUX
(Cuisinière)

LA VIE COMMUNALE



Livret histoire de Marcey-les-Grèves

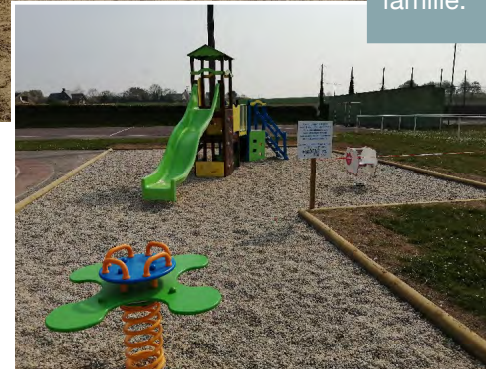
Un livret sur l'histoire de Marcey-les-Grèves a été créé par Madame Jocelyne EUDES et Madame Valérie PICHARD, vous y trouverez l'histoire de différents lieux de la commune ainsi qu'un recensement des chemins de randonnées.

À l'avenir nous allons encore l'enrichir d'ailleurs si vous avez en votre possession des archives ou des informations qui pourraient nous aider nous en serons ravis !
Ce livret est disponible en Mairie (un exemplaire par foyer maximum)



City park

A côté du city park, de nouveaux jeux ont été installés cette année pour petits, moyens et grands. N'hésitez pas à venir en profiter en famille.



Nids de frelons asiatiques

Bilan des déclarations de nids sur la commune de Marcey-les-Grèves en 2022.

Nombres de nids de frelons déclarés à ce jour 41.

Nombres de nids détruits par le FGDON (nids de frelons asiatiques) : 24.

Montant total des interventions pour destruction des nids : 1 568 €

La boîte à livres a changé de place :

dorénavant vous la trouverez devant la Maison des associations.

L'échange et le prêt de livres sont également possibles à la Maison des associations chaque 1er mercredi du mois, la salle reste ouverte de 9h à 16h. Vous pouvez vous y rendre afin de profiter des nombreux livres et magazines mis à votre disposition ou bien en déposer dans la limite de la place disponible restante pour les entreposer.

Calendrier ouverture 2023 : 03/01, 01/02, 01/03, 05/04, 03/05, 07/06, 05/07, 02/08, 06/09, 04/10, 08/11, 06/12.

Nous sommes ouverts à des propositions d'animations pour cette salle des associations. C'est un lieu convivial à votre disposition. Pour ce faire, il vous suffit de vous rapprocher de Mme Guillemin aux horaires d'ouverture de la mairie pour en connaître les possibilités.

LA VIE COMMUNALE

OUVERTURE ÉGLISE

La partie la plus ancienne de l'édifice encore visible de nos jours est la tour-clocher, construite durant les XV^{ème} ou XVI^{ème} siècles. Le chœur a été construit bien plus tard, en 1745, suite à la volonté du curé M. Guillot. La nef, quant à elle, a été érigée en 1756. En effet, les baies en arc en anse de panier éclairant la nef et le chœur présentent une typologie typique du XVIII^{ème} siècle. Le vocable de l'église, "Saint-Pair", est lié à la figure éponyme d'un évêque d'Avranches ayant vécu au V^{ème} siècle, également appelé saint Paterne. A l'entrée de l'église, se trouve la cuve baptismale en forme de calice à huit faces du XVI^{ème} siècle, elle fut jadis retrouvée dans le cimetière lors de travaux. A l'entrée de la nef, nous remarquons deux tableaux qui viennent de la chapelle du château de Marcey, sans doute un don de la famille Cardonnel de Canisy. La chaire à prêcher date de 1715. L'une des chapelles du transept abrite une Vierge à l'Enfant du XVI^{ème} siècle classée au titre des Monuments historiques. Elle abrite aussi la statue de Saint Lubin Patron secondaire, il est établi dans la paroisse Saint-Pair de Marcey vers 1648. Sa statue trône dans le cœur, au-dessus de la porte de la sacristie.

Rappel : l'église est ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 17h30 ce sont nos agents communaux qui se chargent de l'ouvrir et la fermer. Il se peut que des oublis surviennent, n'hésitez pas à venir en Mairie afin que le nécessaire soit fait.

Nous remercions Monsieur et Madame Lagoutte, Mme Lefrançois pour l'entretien de l'église (ménage, préparation des cérémonies) ainsi que pour la création et la mise en place de la crèche qui est visible aux alentours du 10 décembre et jusqu'à l'épiphanie. À noter que l'église sera ouverte les 24 et 25 décembre.

CIMETIÈRE

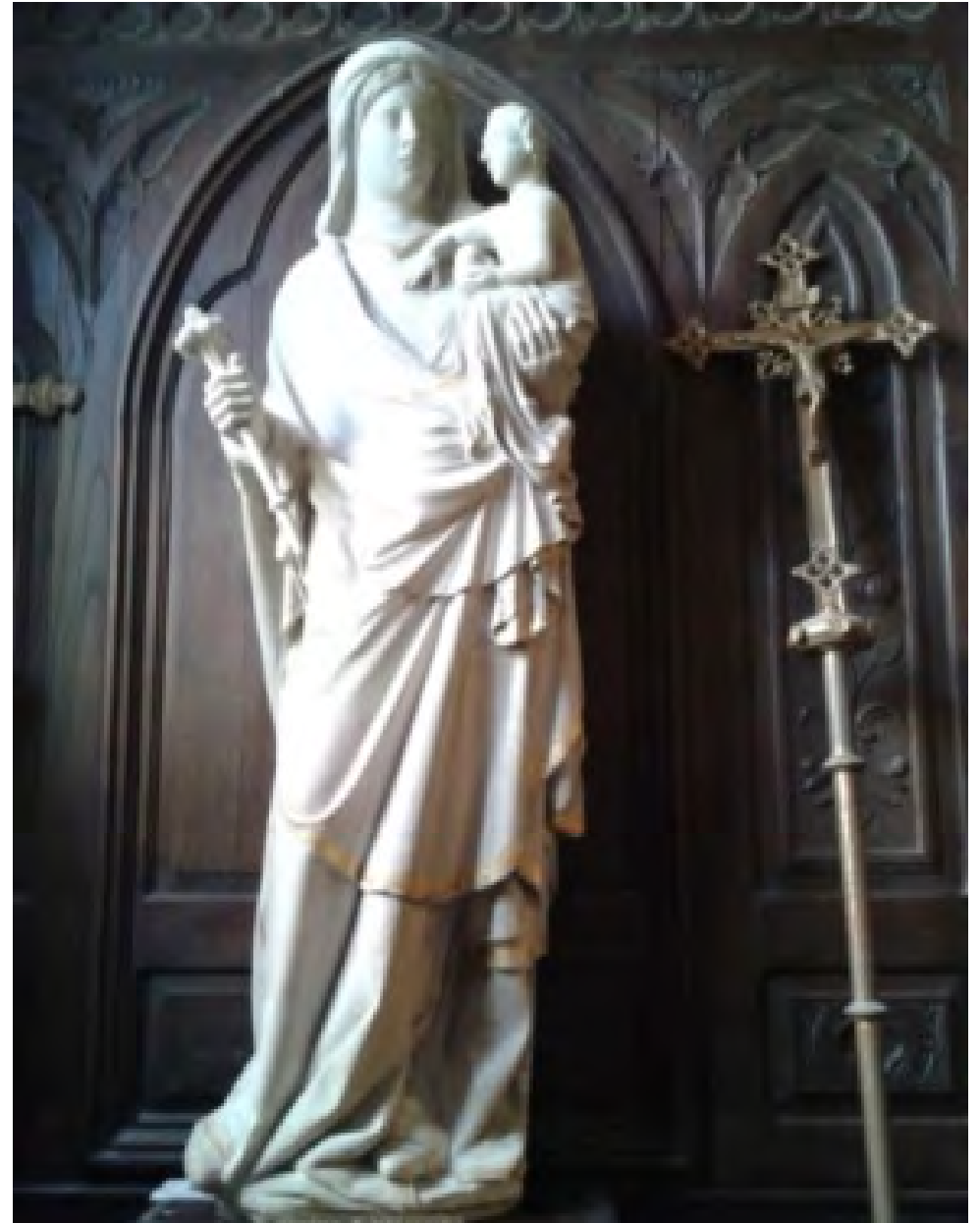
Un règlement de celui-ci est en cours de rédaction et sera affiché à l'entrée.

Merci de continuer à prendre soin du lieu de repos de vos défunts.

Un recensement des tombes abandonnées et des concessions dépassées est en préparation, des panneaux seront placés devant les tombes concernées.

Un nouveau colombarium va être mis en place.

La municipalité remercie également ses agents municipaux pour l'entretien du cimetière, plusieurs personnes nous ont d'ailleurs félicités pour la bonne tenue de celui-ci.



LA VIE COMMUNALE

RÉPAR'CAFÉ

Un répar'café ; a eu lieu le 2 juillet 2022 dans les locaux du CLSH de Marcey.

Ils sauvent les objets de la poubelle.

L'association ESSEN'SEL organise le temps d'un après-midi des ateliers de réparation pour des objets que l'on pensait perdus.

Des bénévoles se penchent sur des vêtements, des petits appareils d'électroménager, du matériel informatique, des jouets...

Les gens sont de plus en plus sensibles à la réparation, la réutilisation des objets.

Ce même jour, il y avait un atelier pour fabriquer des couvre-plats à base de tissu et de cire d'abeille en remplacement du film alimentaire. Chacun pouvait en faire et repartir avec sa production.



Prochain rdv :
le 4/02 dans les mêmes locaux

MARCEY-LES GRÈVES AU SALON DES MAIRES.

Nous étions quelques élus du Sud Manche à nous rendre au Salon des Maires de France.

Avec fierté et honneur, j'ai représenté la commune de Marcey-les-Grèves.

Nous avons visité le Sénat en présence de Monsieur Philippe BAS, l'assemblée nationale avec M Bertrand SORRE.

Nous avons eu le privilège d'assister à la réception de l'Élysée, accueillis par le Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON qui, dans son discours, a affirmé que les communes étaient le fondement de notre pays.



C'est donc l'occasion de faire valoir ce que nos communes représentent.

Je remercie nos élus aux mandats nationaux de favoriser ces liens.

D'autre part, en nous rendant à ce salon des Maires, nous croisons différents prestataires, partenaires avec lesquels nous pouvons échanger, travailler afin de construire et proposer à notre commune et ses habitants les développements de demain : énergie, logement, qualité des services de proximité, gestion des déchets...

L'ÉTAT CIVIL 2022



Tao BARBÉ
06 novembre 2021

Manao PAUTRET
09 décembre 2021

Jade COQUIERE
02 février 2022

Anton THÉAULT
06 février 2022

**Aliénor CHODERLOS de
LACLOS**
23 mars 2022

Armand PICHON
09 mai 2022

Juline GIROT
16 mai 2022

Lisa DUMONT
15 juillet 2022

Jules RINGOT
12 août 2022

Marceau VAUGRENTE
04 septembre 2022

Naël RUEL
11 septembre 2022

Valentin POIRIER
29 octobre 2022

Charlie BURON
01 novembre 2022

Norha HUBLET
19 novembre 2022



Mariages

JUHÈRE Hugo & MERAR Sarah
16 avril 2022

CLOUARD Samuel & LAGOUTTE Amélie
28 mai 2022



DELACOURTE Richard 09 décembre 2021

LEBON Jean 31 décembre 2021

DELACOURTE Colette 22 février 2022

NIVARD Michelle 05 mars 2022

JANOT Daniel 19 mars 2022

CADET Odette 24 avril 2022

LAMARQUE Gisèle 29 avril 2022

THÉAULT Albane 29 mai 2022

BOULAY Marcel 20 juin 2022

DESGRANGES Louis 29 juin 2022

GUÉRY Jean-Luc 29 juin 2022

GRELAUD Daniel 07 juillet 2022

BEUVE Claude 02 août 2022

MOUCHARD Maurice 10 août 2022

FOURMOND Louise 29 septembre 2022

LEMASLE Jean-Louis 06 octobre 2022

LECARPENTIER Bernard 04 novembre 2022

AUBEUT Isabelle 21 novembre 2022

DOUBLET Bernadette 27 novembre 2022

GRANDVAL Guy 4 décembre 2022

LES INFOS PRATIQUES

TRI – ORDURES MENAGERES

Pour ceux qui ne seraient pas venus retirer leur sac cabas pour le tir sélectif, il est toujours possible de venir en retirer un exemplaire en Mairie aux heures d'ouverture (1 sac par foyer)



C'est l'occasion de faire un rappel sur ce que vous pouvez déposer en tri sélectif :

1. C'est un emballage ? Vous pouvez le trier !
2. Il est en plastique, déposez-le dans la colonne jaune ou bleue (ou votre sac jaune – pour les territoires en porte à porte pour le tri sélectif). Il est en verre, déposez-le dans la colonne de couleur verte !
3. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
4. Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres pour qu'ils soient bien reconnus au centre de tri !
5. Déposez vos emballages en vrac dans la colonne (pas dans des sacs).
6. Tous les papiers (sauf les absorbants) se trient !

Pas de doute : tous les emballages et papiers se trient !

Quelques exemples ?

Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, de crème fraîche, barquettes de beurre, de viande, de jambon ou de lardons, films, blisters (coque de plastique transparente collée sur du carton), sacs plastiques et suremballages, pots de crème cosmétique, tube de dentifrice ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Ordures ménagères : les objets en plastique qui ne sont pas des emballages, les papiers absorbants (mouchoirs et serviettes en papier, l'essuie-tout), les masques jetables et les articles d'hygiène.

Pour tous renseignements contacter le service déchets :

Tél. : 02 33 68 68 96

E-mail : service.dechets@msm-normandie.fr

LES AIDES FINANCIÈRES

Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2022 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en octobre 2022) :

- **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

- **L'Éco prêt à taux zéro** : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

- **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé :

<https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

- **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

- **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

- **La réduction d'impôt "Denormandie"** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

- **L'exonération de taxe foncière** : ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.

- **Le micro crédit ou le crédit à la consommation** : pour rénover son logement, il est aussi possible de souscrire un prêt instantané en ligne (par exemple sur la plateforme : <https://finfrog.fr/credit-rapide/instantane>) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.

POINT SERVICE EN MAIRIE

Afin de vous aider dans vos démarches administratives un créneau est ouvert à la mairie de Marcey le mercredi de 14h à 16h30 sur rendez-vous. Nous vous invitons à appeler la Mairie pour prendre rdv et exprimer vos besoins afin que notre agent puisse s'organiser. Merci. Tél Mairie : 02 33 58 10 57

LES INFOS PRATIQUES

RÉDUISEZ VOS DÉCHETS EN NOURRISSANT LE SOL : COMPOSTEZ !

C'est simple, naturel et économique

Les déchets organiques (restes alimentaires, déchets de cuisine, déchets verts ...) représentent plus du tiers des ordures ménagères. Les trier à la source, en les compostant, est un levier majeur pour réduire nos déchets. De surcroît, le compost produit est essentiel pour nourrir nos sols et nos plantes.



Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage est un processus de décomposition de la matière organique grâce à l'action de décomposeurs et d'autres micro-organismes tels que les bactéries et les champignons. Le compostage peut se pratiquer de plusieurs façons : compostage en tas, compostage en bac, lombricompostage.

Après plusieurs mois de décomposition les déchets de cuisine et de jardin vont être transformés en amendement qui pourra être utilisé dans le jardin ou dans les pots de fleurs.

Souvent pratiqué de façon individuelle, le compostage est de plus en plus réalisé de manière collective, en centre bourg, en lotissement ou en pied d'immeuble.

Qu'est-ce que je peux mettre dans mon composteur ?

JE METS	EN PETITE QUANTITE	JE NE METS PAS
DÉCHETS DE CUISINE		
Epluchures et restes de fruits et légumes (y compris agrumes) cuits ou crus Marc de café et filtres, sachets de thé Restes de repas d'origine végétale (pâtes, riz...) Coquilles d'œufs Coquilles de fruits secs	Produits animaux (viande, poisson, produits laitiers périmés)	Emballages plastiques Étiquettes de fruits
DÉCHETS DU JARDIN		
Feuilles mortes, tailles de haies Déchets du potager (fanés de légumes ...) Mauvaises herbes (non grainées) Branchage de petite taille Paille, foin, vieille terre	Tontes de gazon, herbe	Grosses tailles ou branches non broyées Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuya, résineux)
DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES		
Bouquets de fleurs fanées, plantes d'intérieur Serviettes, essuie-tout Sciure et copeaux Boîtes d'œufs en carton Litière végétale	Cartons bruns Papier (journaux, sacs) Cendres de bois	Matières fécales humaines (couches...) Cartons imprimés, tissus, papier glacé Sacs d'aspirateur Mégots de cigarette Cendres de charbon

LES INFOS PRATIQUES



Conseils et astuces :

- Fragmentez vos déchets de cuisine et de jardin
- Griffez vos apports pour les incorporer à la matière déjà en place
- Recouvrez vos apports frais pour éviter les moucheron
- Brassez plus en profondeur une fois par mois
- Un composteur ne sent pas mauvais ! si c'est le cas, il y a un déséquilibre : brasser le tas et ajouter des matières sèches.

Les 3 règles d'or du compostage

- **EQUILIBRER** ses apports **humides et secs**, à savoir les épluchures de fruits et légumes, tonte (en petite quantité) pour la partie humide et les feuilles mortes, copeaux de bois, carton brun, paille ... pour les déchets secs.
- **MELANGER** régulièrement pour apporter l'oxygène nécessaire à la décomposition et d'homogénéiser l'ensemble du tas.
- **Surveiller l'HUMIDITE** : ni trop sec, ni trop humide !

Comment savoir si votre compost est mûr ?

Il a un aspect homogène, une couleur sombre, une structure grumeleuse, fine et friable et une odeur agréable de terre de forêt.



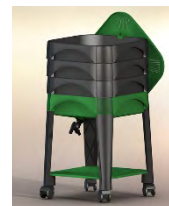
Prix du composteur et du lombricomposteur

Le service déchets de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie accompagne les usagers (particuliers et professionnels) au tri de leurs déchets organiques par le biais de la vente de composteurs et de lombricomposteurs.

Le composteur en bois de 400 litres est au prix de 20€.



Le lombricomposteur, cette petite boîte à plusieurs étages qui permet de composter sur son balcon, dans sa cuisine ou au bureau, est quant à lui proposé au prix de 30€.



Des distributions sont organisées une fois par mois sur chaque ancienne communauté de communes. Un temps d'échange avec un.e maître composteur.e est prévu afin de voir, ou revoir, les bases du compostage.

Compostage partagé

Il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin pour pouvoir valoriser ses biodéchets.

En effet, le compostage collectif permet à chaque habitant d'apporter ses biodéchets, réduisant ainsi le volume de ses ordures ménagères, et de pouvoir récupérer du compost s'il le souhaite. De par son mode de fonctionnement participatif il est aussi un véritable créateur de lien social. C'est un lieu de rencontre et d'échange avec les voisins et les gens du quartier.

Le service déchets de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie accompagne gratuitement les habitants d'un quartier et les communes qui souhaitent mettre en place une aire de compostage collectif.



Vous aussi vous souhaitez vous lancer ?

Vous pouvez acquérir un composteur en remplissant en ligne le formulaire sur la page Compostage du site Internet de la Communauté d'Agglomération, par téléphone ou bien par email.

Vous n'avez pas de jardin mais avez envie de composter ? L'équipe des maître-composteurs vous accompagne à la mise en place de site de compostage partagé. Signalez-vous par téléphone ou par email.

Contactez le service compostage : Tél. : 07 64 18 06 59
E-mail : compostage@msm-normandie.fr

LES INFOS PRATIQUES

L'ÉCOLE

GARDERIE

Le matin de 7h30 à 8h15	1,25 €
Mercredi à partir de 13h30	0,80 €
De 16h45 à 18h00	1,89 €
18h00 à 18h30	0,80 €

ÉTUDE SURVEILLÉE

De 17h00 à 18h00	2,60 €
------------------------	--------

CANTINE

Tarif communal	3,41 €
Tarif hors communal avec participation à la commune	3,88 €
Tarif hors communal sans participation à la commune	4,50 €
Repas adulte	6,77 €

HORAIRES DE L'ÉCOLE

HORAIRES DU MATIN

Garderie	7h30 à 8h20
Garderie gratuite	8h15 à 8h20
Accueil des enfants	8h20 à 8h30
Début des cours	8h30
Fin des cours	12h00

HORAIRES DES REPAS

Maternelle et classe CP/CE1	12h-12h45
CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2	12h45-13h30

Pour les enfants qui quittent l'école le midi, le retour se fait à 13h30.

HORAIRES DE L'APRÈS-MIDI

Maternelle :

Sieste (PS)	13h00 à 15h15
Reprise des cours (MS/GS)	13h40
Fin des cours	15h20 (récupération au portail)
T.A.P	15h40 à 16h25

Élémentaire :

Mardi et vendredi :

Reprise des cours	13h40
Fin des cours	14h55 (récupération au portail)
T.A.P	15h05 à 16h30

Lundi et jeudi

Garderie gratuite	16h30 à 16h45
Reprise des cours	13h40
Fin des cours	15h40 (récupération à la garderie)
Garderie gratuite	15h40 à 16h45

Mercredi

Fin des cours	12h00
---------------------	-------

Il n'y aura plus de distribution papier des factures dans le cartable de vos enfants

- La facturation est établie en Mairie dès la fin du mois puis transmise aux services de la Trésorerie
- Le trésor public vous fait parvenir un avis des sommes à payer (et non une relance) vous y trouverez toutes les informations concernant le nombre de repas/garderies, nom des enfants etc....
- Pour régler les factures il suffit de bien lire cet avis vous y trouverez différentes informations pour effectuer votre paiement à savoir :

1. Paiement par chèque à envoyer au centre d'encaissement de Créteil (et non à la mairie ou à la trésorerie).

2. Paiement par Payfip c'est-à-dire paiement par internet par carte bancaire en y renseignant l'identifiant collectivité, vos références ; ces renseignements apparaissent sur votre avis des sommes à payer.

3. En espèces dans un bureau de tabac agréé dont voici la liste des plus proches :

- **Avranches** : LE PONT DE SEE - 162, rue de la Liberté, LE ST GAUDENS - 4, rue Saint Gaudens et TABAC LE PATTON - 16, Place Patton
- **Sartilly** : LE VIEUX LOGIS - 60, Grande rue
- **Lolif** : P'TIT BREIZ - La Butte es Gros

« À vous de choisir le mode de règlement qui vous convient le mieux »

Si vous avez d'autres questions ou inquiétudes n'hésitez pas à prendre contact avec Mme GUILLEMIN Karine à la mairie par téléphone au 02 33 58 10 57 (lundi 9h30-12h / 16-30 -19h mardi, mercredi et vendredi 9h30-12h) ou par mail : mairie@marceylesgreves.fr

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

(Tarifs sous réserve de modifications)

LES TARIFS	HEURE	JOURNÉE
COMMUNE ET HORS COMMUNE	3 €	15 €

LOCATION DE LA SALLE DES VERGÉES

(30 personnes maximum, arrêt des festivités à 21h30 pour le respect du voisinage)

LES TARIFS	JOURNÉE
COMMUNE	50 €

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE (Tarifs sous réserve de modifications)

LES TARIFS	WEEK-END	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	VAISSELLE	OBSERVATION
COMMUNE	250 €	150 €	50 €	0.50 € le couvert 0.10€ le verre seul	25 % arrhes à la réservation
HORS COMMUNE	320 €	250 €	80 €	0.50 € le couvert 0.10€ le verre seul	25 % arrhes à la réservation

Électricité : 0,34 €/Kwh

Au vu des réservations ayant eu lieu au cours des 5 dernières années et des pratiques de facturation, la municipalité propose au conseil municipal qui l'accepte :

- La gratuité aux associations extérieures assurant des services de secours (gendarmerie, pompiers...). Les charges restent dues.
- L'application du tarif communal aux associations extérieures à caractère social (aide à la personne) ainsi qu'à celles proposant des activités régulières à la salle
- L'application du tarif hors commune pour toutes les autres associations

LES INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le portage de livre à domicile est un service rendu aux abonnés de la bibliothèque d'Avranches

Qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. Le portage est gratuit moyennant un abonnement annuel. Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner au 02 33 68 33 18

PRÉSENTATION ASSOCIATION RESPIRE

RESPIRE est une association créée en 2014 qui s'adresse aux personnes en difficulté respiratoire du bassin de vie Granville-Avranches et à leurs proches, Son siège social est à la mairie de Sartilly - Baie Bocage, Son objectif est de sortir de l'isolement et remettre en mouvement des personnes en difficulté respiratoire par des activités telles que des marches adaptées aux possibilités de chacun, des activités en intérieur, des échanges et des sorties thématiques.

Association RESPIRE (50)

Présidente : Françoise LEMENNAIS

Siège social : Mairie 50530 SARTILLY

Contact

Téléphone fixe : 02 33 51 03 87

Téléphone mobile : 06 41 39 84 89 / 06 80 61 41 66

E-mail : respireeeee@gmail.com

LA TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE ET LA TÉLÉASSISTANCE MOBILE

Leader de la téléassistance en France, Présence Verte associe la proximité humaine à la performance technique. Présence Verte, c'est avant tout des hommes et des femmes, professionnels de l'écoute, de l'assistance et du conseil social, tous mobilisés pour le maintien à domicile. Ils apportent des réponses concrètes aux besoins de sérénité et de sécurité des abonnés et de leur entourage.



N° Cristal 09 69 39 38 38

APPEL NON SURTAXÉ

Contact SAINT-LÔ :

9 place du champ-de-mars

50005 Saint-Lô cedex

Tél. : 02 33 06 42 57

Contact PONTS :

2 Maudon

50300 PONTS

Tél. : 02 33 58 87 26

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

<http://presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr/>

PRÉCISION CARTE GRISE – CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Lors de l'achat ou de la vente d'un véhicule ainsi qu'en cas d'emménagement dans la commune, les démarches pour la carte grise peuvent s'effectuer sur le site officiel gouvernemental : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Il existe d'autres sites frauduleux, dont l'apparence donne l'impression d'avoir à faire à un site gouvernemental, qui proposent les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur.

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre demande sur le site officiel, vous pouvez vous tourner vers un garagiste agréé par la préfecture qui vous aidera pour vos démarches (Carte grise, [démarches automobile](#) ...)

NB : Le service public se dote d'un nouveau simulateur pour simuler le prix de votre carte grise en fonction de votre région. Que ce soit pour une voiture neuve ou d'occasion. Consultez ces guides pratiques :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39696>



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : COMMENT FAIRE ?

Trois solutions s'offrent à vous :

- Soit par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription que vous trouverez sur le site service-public.fr complété ;
- Soit en mairie en présentant une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile.
- Soit sur internet avec le site : service-public.fr

LES INFOS PRATIQUES

VENTE À EMPORTER

Le bar-brasserie l'Appontement vous propose des plats à emporter du dimanche au vendredi.

Vous pouvez réserver votre plat du jour avant 11 heures au 02 33 58 03 21 et le prendre à partir de 12 heures.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

L 'A.D.M.R, l'aide à domicile en milieu rural, assure depuis le 1er février 2001, le portage des repas à domicile sur Avranches et son canton.

Ce service a été mis en place pour les personnes retraitées, malades ou handicapées, qui souhaitent bénéficier d'un repas équilibré et varié pour tous les jours de la semaine ou seulement quelques jours.

Contact A.D.M.R Tél. : 06 75 21 62 61

PIZZA À EMPORTER

- Mme Christine Lecoustey est à votre disposition route de Granville, tous les lundis de 17h30 à 20h30 près du bar de l'Appontement

Contact : 06 61 95 88 06

- Coco Pizza propose également ce service le vendredi et samedi soir au même endroit.

Contact : 07 82 23 02 21

- L'Effet Paï propose également ce service tous les dimanches de 16h00 à 22h30 au même endroit.

PECHEUR PRODUCTEUR

Mme Lecouillard vous propose coquillages et crustacés le samedi matin à partir de 9h : le mois de décembre et d'avril à juin, parking route de la côte.

CITY PARC

Accessible à tous, même le week-end, merci de respecter la structure, son environnement et les activités de l'école et du CLSH

TERRAINS DE PÉTANQUE

Quatres terrains sont à la disposition des amateurs de boules : au Clos Hubert, à l'arrière du presbytère, sur l'aire de jeux des Vignes et celui Résidence de la Chesnaye.

Pour toutes recherches d'assistantes maternelles ou demandes de renseignements concernant la petite enfance vous pouvez prendre contact auprès de

**Relais Petite Enfance (RPE)
Antenne d'Avranches
" Graine de Soleil "**

31 avenue de Baffé - Saint-Martin-des-Champs
50300 AVRANCHES

02 33 89 10 81

rpe.avranches@msm-normandie.fr

NUMEROS TÉLÉPHONES UTILES

MAIRIE

02 33 58 10 57

Mail : mairie@marceylesgreves.fr

CENTRE DE LOISIRS DE LA SEE :

Tél. : 02 33 70 99 42

Mail : clshdelasee@marceylesgreves.fr

ECOLE PUBLIQUE

Tél. : 02 33 89 51 63

GARDERIE SCOLAIRE

Tél. : 06 19 09 21 60

LE FRELON ASIATIQUE : appeler la Mairie

La commune a signé une convention avec le FDGDON, à ce titre, elle se chargera des démarches.

SERVICE D'EAU POTABLE SMPGA :

Services et dépannages 7/7 jours :
STGS n° Azur Tél. : 09 693 269 33

Ouverture les lundi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h30 et 13h30 à 17h
Tél. 02 33 61 02 91

Adresse mail : abonnes@smpga.fr

Astreinte urgence 02 33 48 62 73
(en dehors des heures d'ouverture)

Service facturation abonnés

Tél. 02 33 61 02 91

Adresse : Ecoparc Val de Sée, le Chêne au loup,
50870 TIREPIED

Eaux usées assainissement : STGS

services et dépannages 7/7 jours :
n° azur 09 693 269 33

URGENCE ÉLECTRICITÉ :

Tél. : 09 726 750 50

URGENCE SÉCURITÉ GAZ (GRDF) :

Tél. : 0 800 47 33 33

LES INFOS PRATIQUES

NOUVEAU SUR LA COMMUNE DE MARCEY

AU VIDE GRENIER (vide-greniers permanents)

Zone le Pavé à Marcey-les-Grèves

Location de box pour vendre vos différents articles

1. choisir les dates où vous voulez exposer
2. déposez vos articles
3. nous vendons
4. vous récupérez vos gains

Prenez contact avec nous au 02 33 90 60 67

Mail : avranches@auvidegrenier.fr

PANO AVRANCHES

Vous ne savez peut-être pas encore, mais votre agence PANO Avranches vient d'ouvrir. PANO est un réseau mondial en signalétique tous supports. Conception, fabrication et installation de supports de communication visuelle sur mesure permanent ou évènementiel.

Retrouvez-nous zone le Pavé N°9 à Marcey-les-Grèves Tél : 02 33 90 26 07 mail : contact@pano-avranches.fr

Pano conçoit,
Pano fabrique,
Pano installe !

- enseigne / enseigne lumineuse
- calson lumineux
- décoration vitrine
- lettres relief 3D
- lettres et logos adhésifs
- impression numérique
- décoration de véhicule
- cheval
- banderole
- pré-enseigne 1,5 m²
- structure 4 m² à 12 m² (type 4x3)
- totem
- drapeau / mât voile
- panneau publicitaire
- plaque magnétique
- panneau « à vendre » / « à louer »
- floccage / broderie sur textile
- display / Roll-up
- cadre d'affichage
- cartes de visite
- flyers / dépliants
- tapis de sol
- plique gravée
- objets publicitaires
- tampon

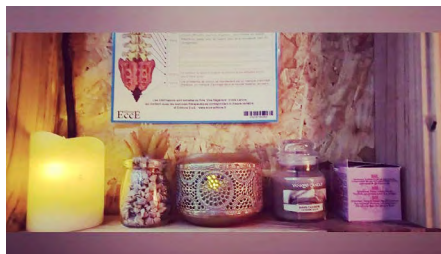
"Les produits Pano,
c'est du costaud !"



MIAM BY MAYA

Changement de propriétaire pour Miam etc... nous sommes ravis que ce commerce continue à vivre et nous accueillons avec plaisir Mme VAHINY Marie nouvelle propriétaire de Miam By Maya. **Ouverture prévue en décembre.**

RÉFLEXOLOGUE



Laurence LEPOURCELET, Réflexologue certifiée propose depuis septembre 2022 des séances de Réflexologie plantaire, palmaire, Réflexologie Emotionnelle®, et des Massages assis Japonais. Du bébé et sa maman aux arrières grands-parents, la réflexologie permet de soulager bien des maux et de rééquilibrer le corps et l'esprit. Troubles du sommeil ou digestifs, problèmes de circulation, rétention d'eau, douleurs diverses, coups de blues, stress...avec cet outil efficace et encore trop peu connu, le ou la réflexologue stimule les zones réflexes présentes sous le pied ou sur les mains, le visage ou les oreilles pour inviter le corps à relancer l'énergie bloquée et évacuer les toxines. On peut ainsi prévenir les troubles ou les voir disparaître en quelques séances. C'est aussi et avant tout un moment pour soi, de détente profonde et de douceur. Les séances ont lieu dans le bourg, au 12, La Chesnaye, du lundi au samedi ou à domicile pour les bébés et les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Vous pouvez consulter le site reliance-reflexo.fr pour plus de renseignements ou contacter le 06 18 12 19 23. Laurence vous accueille tel que vous êtes !

Quelques contre-indications momentanées :

Troubles cardiaques récents, thromboses, phlébites, avc, œdème lymphatique, épilepsie non stabilisée, femmes enceintes (1^{er} trimestre) traumatisme et inflammation des pieds, fièvre.

Cette méthode douce ne se substitue pas à la médecine conventionnelle mais la complète positivement.

SOLÈNE GUITON MAGNÉTISEUSE-RADIESTHÉSISTE-MÉDIUM

Vous recevez à son cabinet sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 pour :

- Des soins en magnétisme afin de soulager différentes douleurs et maladies.
- Des séances de médiumnité (guidance)
- Des nettoyages énergétiques des lieux



ALLOHAA

Concession voiture sans permis – Vente – location – réparation
ZA le Pavé à Marcey-les-Grèves

Tél. : 02 33 59 14 09



VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIECES DESIREES	OÙ S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou indiquer votre date de naissance ainsi que les noms et prénoms de vos parents (filiation).	Gratuit	Si votre demande est faite par courrier, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date de mariage, vos noms, prénoms et filiation.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité.
Livret de famille	La demande de duplicata part de la commune du domicile.	Indiquer date mariage et état-civil des enfants.	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom et prénoms, date du décès.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée d'un justificatif du lien de parenté.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité ou livret de famille - Justificatif de domicile	Gratuit	Avoir 18 ans avant le 28/02 de l'année suivante et être de nationalité française.
Carte Nationale d'Identité (CNI) Pré-demande en ligne sur : http://ants.gouv.fr ou retenir un Cerfa si pas d'accès internet	Service d'état-civil* 4, Rampe d'Olbiche 50300 AVRANCHES Tél. 02 33 89 29 43 Se munir de la carte périmée dans le cas d'un renouvellement. Si perte de la carte d'identité : déclaration de perte en mairie. Si vol de la carte d'identité : déclaration de en vol en Gendarmerie	Extrait d'acte de naissance (copie intégrale pour les enfants nés de parents non mariés) - ou CNI à renouveler. Justificatif de domicile. 2 photos d'identité. Empreinte digitale à partir de 13 ans. Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, joindre une attestation parentale. En cas de divorce, joindre une copie du jugement.	Gratuit si vous remettez votre ancienne carte. Timbre fiscal 25 € dans le cas contraire.	Validité nouvelle carte d'identité (taille carte bancaire) : 10 ans Validité : 15 ans depuis le 1 ^{er} janvier 2014 pour les personnes majeurs. 10 ans pour les mineurs. PS : Toute carte délivrée aux personnes majeurs du 2/01/2004 au 31/12/2013 ont une validité de 15 ans par contre tous les pays étrangers même européens n'acceptent pas cette mesure et s'en tiennent à la date de validité inscrite.
Passeport	Service d'état-civil* 4, Rampe d'Olbiche 50300 AVRANCHES Tél. 02 33 89 29 43 Ouverture au public du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi matin.	Extrait d'acte de naissance ou copie de la carte d'identité, justificatif domicile, 2 photos d'identité. Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, joindre une attestation parentale. Pour les mineurs : joindre copie de la carte d'identité du représentant de l'autorité parentale.	Timbre fiscal à 17 € pour les 0 - 14 ans Timbre fiscal à 42 € pour les 15 - 18 ans Timbre fiscal à 86 € Avec photos à fournir	- Pour passeport individuel à un mineur la validité est de 5 ans. - Validité du passeport est de 10 ans Plus de renseignements sur : http://www.service-public.fr/

*Les Mairies suivantes établissent aussi les titres d'identité : DUCEY : 02 33 48 50 52 - GRANVILLE : 02 33 50 96 06 - MORTAIN : 02 33 79 30 30
PONTORSON : 02 33 60 00 18 - SAINT-HILAIRE : 02 33 79 38 70 - ST JAMES : 02 33 89 62 00

Véronique JOUAULT et Karine GUILLEMIN sont à votre service pour faciliter vos démarches administratives aux jours et heures suivantes :
Lundi : 9h30 - 12h00 / 16h30 - 19h00, du mardi au vendredi : 9h30 - 12h00 et mercredi : 14h00 - 16h30 sur rendez-vous. Fermé au public le jeudi

Tél. : 02 33 58 10 57 - Site internet : www.marcey-les-greves.fr - E-mail : mairie@marceylesgreves.fr

POUR PLUS D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE INTERNET : SERVICE-PUBLIC.FR, PAGE « PAPIERS CITOYENNETÉ »

JONGLEZ AVEC L'ALPHABET

ET RETROUVEZ UNE PHRASE CÉLÈBRE DE CHARLES DE GAULLE

ET EN DÉDUIRE LE NOM D'UN VILLAGE DE MARCEY LES GRÈVES

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses déposées en mairie aura lieu lors de la cérémonie des vœux du maire le 7 janvier 2023.

"J'ine cifn devX Ruj mf rfsjsueot ; m'eonvi, d'ett ru
jf nf pfuY lfe TuqppraEs."

COUPON RÉPONSE

t&cmpoT

Mot :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Question subsidiaire : Nombre d'habitants à Marcey-les-Grèves à ce jour ?



LA MAIRIE

2 Rue des Écoles, 50300 Marcey-les-Grèves

Tél. : 02 33 58 10 57

E-mail : mairie@marceylesgreves.fr

Site internet : www.marcey-les-greves.fr

Ouverture : Lundi 9h30-12h00 / 16h30 – 19h00

Mardi et vendredi : 9h30 – 12h00

Mercredi : 14h00 – 16h30 sur rdv

Fermeture au public le jeudi